Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Doc'Poitiers - Le site des professeurs documentalistes > Se former > Enrichir sa culture professionnelle > TraAm

https://ww2.ac-poitiers.fr/doc/spip.php?article756 - Auteurs: Julie JAVELAS - Hélène PANTERIS



## TraAM Documentation et EMI 2108-2019 : appel à candidature

## Descriptif:

Présentation et appel à participation aux Travaux académiques mutualisés documentation et EMI.

Thème des TraAM: Documentation 2

Le professeur documentaliste **créateur de ressources**, de parcours et d'espaces d'apprentissage info-doc au sein du **CDI virtuel** :

- Comment optimiser les temps et espaces hors cours pour enrichir les parcours d'apprentissage des compétences info documentaires ?
- Comment contribuer au bien-être des élèves en optimisant les temps et les espaces hors cours ?
- Comment le CDI virtuel peut-il être un levier pour l'apprentissage de la citoyenneté numérique ?"

Ce sujet est particulièrement pregnant actuellement, avec une ouverture vers la fabrication de **parcours** autonomes de formation en lien avec une progression d'apprentissage par niveau, la numérisation des documents primaires et leur accès, les jeux sérieux, la sélection de ressources numériques en ligne, la sélection d'outils numériques de publication, etc...



Thème des TraAM: EMI

La pédagogie par le jeu (thème transversal, ouvert à toutes les disciplines, tous les niveaux) :

- Jeux sérieux, jeux d'évasion, ludification.
- Travailler avec les jeux et/ou concevoir en interdisciplinarité des dispositifs ludiques pour les apprentissages : quelles compétences en éducation aux médias et à l'information ?

Cela fait plusieurs années que l'académie de Poitiers n'a pas bénéficié de TraAM en documentation, si certains collègues sont intéressés par cette thématique, pourquoi ne pas mener ensemble une réflexion sur la guestion et proposer des pistes de travail ?

- ▶ Inscriptions projet TraAM Documentation ☑
- ▶ Inscriptions projet TraAM EMI

## Rappel:

- Mars : Appel à candidatures auprès des académies
- Date limite de remontée des candidatures académiques : 25 mai
- Fin mai : Concertation, classement et remontée des projets au niveau national
- Juin : Les enseignants « experts » à la DNE, identifient 6 académies qui travailleront sur le thème sur une ou deux années et se mettent en relation avec les référents (annonce des académies retenues avant les vacances d'été)
- Septembre : Lancement des travaux avec les académies

## Nous avons besoin de votre investissement pour être sélectionnés, n'hésitez donc pas à vous inscrire!



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.